



**Neighbourhood
Pharmacy**
Association of Canada

Association canadienne
**des pharmacies
de quartier**

1205-3230 Yonge Street
Toronto, ON M4N 3P6
T: 416.226.9100
F: 416.226.9185
info@neighbourhoodpharmacies.ca
neighbourhoodpharmacies.ca

Statement on Balancing Regulation and Pharmacy Operations: A Call for Collaborative Dialogue

In Canada, self-regulation of health professions is a privilege. Pharmacy regulators play a critical role in ensuring public safety, ethical practice, and legal compliance. Their mandate is to establish clear regulatory frameworks and code of ethics within which pharmacies may operate.

Pharmacy operators are responsible for running their practices effectively and efficiently to safely deliver high-quality patient care within established regulatory frameworks, standards of practice and operation, policies, guidelines, and codes of ethics. They must accomplish all of this while they simultaneously navigate operations, staffing, inventory, and service delivery challenges to meet the unique needs of the communities they serve.

There is concern that regulators may reach beyond their mandate into business practices with broad, sweeping policies on pharmacy operations. In doing so, there may well be unintended consequences that can hinder, innovation, operational sustainability, and access to patient care.

Operators welcome collaborative dialogue with regulators that preserves the balance between regulatory oversight and business management. Dialogue is essential to maintaining a system that both protects the public and allows pharmacies to operate effectively in the best interests of the continuously evolving needs of all parties.

Déclaration sur l'équilibre entre la réglementation et les opérations en pharmacie : Un appel au dialogue collaboratif

Au Canada, l'autoréglementation des professions de la santé est un privilège. Les autorités réglementaires de la pharmacie jouent un rôle essentiel en assurant la protection du public, la déontologie et le respect des obligations légales. Leur mandat consiste à établir des cadres réglementaires clairs et des codes de déontologie au sein desquels les pharmacies peuvent opérer.

Les gestionnaires de pharmacies sont responsables de la gestion efficace et efficiente de leurs officines afin de fournir en toute sécurité des soins de qualité aux patients, dans le respect des cadres réglementaires, des normes de pratique et des opérations, des politiques, des lignes directrices et des codes de déontologie établis. Ils doivent accomplir tout cela tout en relevant les défis liés aux opérations, au personnel, aux stocks et à la prestation de services pour répondre aux besoins uniques des communautés qu'ils desservent.

Il existe une préoccupation à l'effet que les autorités réglementaires pourraient outrepasser leur mandat en s'immisçant dans les pratiques commerciales par le biais de politiques générales et à large portée sur les opérations des pharmacies. Cela pourrait entraîner des conséquences involontaires susceptibles d'entraver l'innovation, la viabilité opérationnelle et l'accès aux soins des patients.

Les gestionnaires de pharmacies sont favorables à un dialogue collaboratif avec les régulateurs pour préserver l'équilibre entre la surveillance réglementaire et la gestion d'entreprise. Le dialogue est essentiel pour maintenir un système qui protège le public tout en permettant aux pharmacies de fonctionner efficacement dans le meilleur intérêt des besoins évolutifs de toutes les parties.